



LES VOËUX DU MAIRE



Dans quelques jours, nous serons en 2018.

Notre commune dynamique d'où jaillissent de nombreuses initiatives, est en perpétuelle ébullition. Je tiens à remercier vivement toutes les personnes, élus, agents techniques, administratifs et d'animation ainsi que les bénévoles qui participent à ce dynamisme.

Une nouvelle année s'ouvre à nous, l'équipe municipale poursuit les actions collectives afin de répondre au mieux à vos besoins, mais il nous faudra être vigilants afin de maîtriser les dépenses en l'absence de subventions.

Cependant malgré les difficultés économiques, sociales et financières, nous devons rester confiants et être optimistes.

Proche de vous, la municipalité veille à assurer votre sécurité. Ensemble, maintenons le respect de nos valeurs et soyons fiers de vivre dans une commune rurale enviée pour sa diversité commerciale et ses services.

Avec vous toutes et tous, construisons notre avenir et gardons ce bien vivre ensemble.

Enfin une pensée pour toutes celles et ceux pour qui Noël n'est pas une fête comme les autres pour diverses raisons.

Tous mes vœux de santé et bonheur à chacun de vous.



BONNE ANNEE 2018

Viviane Pluchon

Cérémonie des voeux

Madame le Maire et la Municipalité ont le plaisir de convier les bénévoles, les associations, les commerçants et artisans ainsi que l'ensemble de la population à la cérémonie des vœux qui aura lieu le :

Vendredi 12 janvier à 19h00, salle Mil Ham

suivie du pot de l'amitié.

SÉANCE DU MARDI 28 NOVEMBRE 2017

Absentes excusées : Céline KERLOC'H (procuration à Josiane GUILLERM) ; Christelle LE GALLOU (procuration à Sylvie FLOCH).

DESSERTE ELECTRICITE, ECLAIRAGE ET TELECOMMUNICATIONS DU LOTISSEMENT « LE BOIS DU ROZ » (34 LOTS)

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de desserte basse tension, éclairage public et France Télécom pour viabiliser le Lotissement « Le Bois du Roz ». L'estimation des dépenses s'élève à 136.380,83 € hors taxes. Après prise en charge par le SDEF, la participation financière réclamée à la Mairie s'élèvera à 51.657,08 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet de réalisation des travaux de desserte BT/EP/FT du Lotissement, le plan de financement proposé, et autorise Madame Le Maire à signer la convention nécessaire avec le SDEF.

TRAVAUX : EFFACEMENT DES RESEAUX ELECTRICITE, ECLAIRAGE ET TELECOMMUNICATIONS RUE DE BERVEN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de faire réaliser une seconde tranche de travaux prévoyant l'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et France Télécom situés Rue de Berven, entre l'Avenue de la Gare et le carrefour entre la Rue de Berven et la Rue du Roz.

Les travaux sont estimés à 249.983,19 € hors taxes. Après prise en charge par le SDEF, la participation financière de la Commune s'élèvera à 79.138,45 €. A cette somme se rajoute une somme de 2.011,32 € hors taxes à verser à Orange pour les travaux de câblage et de dépose des réseaux France Télécom.

RAPPORT DE LA CLECT : TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT (Commission d'Evaluation des Charges Transférées) réalisé par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau dans le cadre du transfert des zones d'activités.

En ce qui concerne notre Commune, la Zone Artisanale de Mescanton est impactée par ce transfert de compétences.

L'évaluation pour notre Commune s'élève à 1.055,28 € par an.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux, auprès des services préfectoraux, pour aider au financement des projets 2018.

POLE ENFANCE : CONVENTIONS POUR LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à signer deux conventions, auprès du SDEF, pour permettre la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur pôle enfance.

Les deux conventions portent respectivement sur la maîtrise d'ouvrage unique pour la construction d'une installation photovoltaïque et sur l'occupation temporaire du domaine public en vue de l'exploitation d'une centrale solaire.

POLE ENFANCE : SERVITUDE POUR LE RESEAU D'EAUX USEES

Afin d'alimenter le futur pôle enfance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à Madame Le Maire pour signer un acte permettant une servitude pour le passage du réseau d'eaux usées dans le terrain AM93 situé à l'arrière de l'Ecole Privée.

SUBVENTION ASSOCIATION LES TROIS RUCHES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 1.500,00 € à l'Association Les Trois Ruches pour leur permettre d'assurer les déplacements des ados dans le cadre des activités passerelle.

CONVENTION AVEC LA MAIRIE DE TREZILIDE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la convention proposée à la Mairie de TREZILIDE concernant la mise à disposition d'un agent communal en tant qu'ATSEM à l'Ecole Publique Henri Matisse sur le site de TREZILIDE.

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS INSCRITS AU BUDGET 2017

Conformément à l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits en 2017 et ce avant l'adoption du budget primitif 2018.

ENQUETE PUBLIQUE : SOCIETE BIOMASSE ENERGIE DU LEON

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier d'enquête publique relatif à la demande de la Société Biomasse Energie du Léon en vue de l'autorisation d'exploiter un établissement spécialisé dans la valorisation de matières organiques par un procédé de méthanisation et de compostage au lieu-dit « Kerscao » à Plouvorn, avec plan d'épandage associé des digestats produits.

Echos de la Mairie

Demandes de subventions

Les demandes de subventions sont à adresser en mairie au plus tard pour le **31 janvier**. Merci de joindre à la demande le bilan financier complet et détaillé (compte chèque, placements), un relevé IBAN ainsi que l'attestation de responsabilité civile pour 2018. N'oubliez pas de motiver vos projets pour 2018.

Concours des vitrines de Noël

La municipalité tient à remercier tous les commerçants ayant participé au concours des vitrines de Noël, organisé par la Fédération des Commerçants et Artisans du Haut Finistère. Ainsi, ils ont su embellir les rues de la commune pour les fêtes.

Nous félicitons bien évidemment les gagnants : Le Galopin, l'Ateliers aux Fleurs et la boulangerie Le Fournil de Berven.

Repas des bénévoles du bulletin

Les bénévoles du bulletin communal ainsi que leurs conjoints sont invités à venir se retrouver autour d'un repas, le **Vendredi 26 janvier** à partir de 18h30 à la salle Mil Ham.

Ce sera l'occasion de vous remercier pour votre aide tout au long de l'année.

Pour une bonne organisation, s'inscrire en mairie pour le **19 janvier** dernier délai.

Défibrillateurs à Plouzévédé

La commune est dotée depuis plusieurs années de défibrillateurs. Ces appareils peuvent sauver des vies alors il est important de rappeler leur existence et leur emplacement.

Le premier se situe près de l'entrée de la mairie et le deuxième près de celle de la salle omnisports.

Borne électrique : tarifs applicables au 1er février 2018

Jusqu'alors gratuite, la borne de recharge des véhicules électriques située place du Champ de Foire se verra appliquer les tarifs ci-dessous.

Puissance	0<P<7kVA	7<P<22kVA	>22kVA
Prix pour les abonnés*	0.02€/min	0.06€/min	0.18€/min
Prix pour les non abonnés	1€ + 0.02€/min	2€ + 0.06€/min	3€ + 0.18€/min

* au prix doit s'ajouter l'achat du badge pour 15€.

Trésorerie de Landivisiau : Impôts aux particuliers

Dans le cadre d'une restructuration, l'activité « accueil fiscal et recouvrement de l'impôt des particuliers » de la Trésorerie de Landivisiau est transférée vers le service des Impôts des Particuliers à Morlaix au 1^{er} janvier 2018.

Ce transfert permet aux usagers d'avoir un interlocuteur unique pour les questions relatives au calcul de l'impôt ou à son recouvrement.

Le site impots.gouv.fr permet aux usagers d'effectuer la quasi-totalité de leurs démarches en ligne (paiement, adhésion à la mensualisation, changement d'adresse, questions relatives au calcul ou au paiement de l'impôt, octroi de délais ...).

Coordonnées du SIP de Morlaix : Centre des Finances Publiques, Place du Pouliet CS 27907, 29679 MORLAIX CEDEX
Téléphone : **02 98 88 42 49**
Messagerie : sip.morlaix@dgfip.finances.gouv.fr

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
Fermeture les mercredi et vendredi après-midi.

Syndicat Mixte du Haut Léon

Qualité des eaux : votre avis nous intéresse !

Boire, cuisiner, se laver, nettoyer, se baigner, ... autant d'usages de l'eau qui nous concernent tous au quotidien et nous impliquent dans ses problématiques. Le **SAGE Léon Trégor (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)** est un document qui définit, pour les années à venir, les objectifs à atteindre et les actions à réaliser pour assurer l'avenir de l'eau et de ses usages.

Avant son approbation par le préfet, le SAGE, porté par le Syndicat Mixte du Haut Léon, doit être soumis à une enquête publique durant laquelle chaque citoyen est invité à donner son avis.

Rendez-vous **du 3 janvier au 2 février** dans la mairie de votre commune pour consulter le document.

Infos sur www.syndicat-haut-leon.fr – **02 98 79 64 89**

ASBP : seniors

Seniors A : L'équipe fanion a très bien fini l'année 2017 avec 3 victoires consécutives au mois de décembre face à Roscoff (2-1), Pleyber Christ (4-1) et Guiclan B (2-1). Elle occupe la tête du classement.

Seniors B : Après sa défaite face au leader Roscoff (1-4), l'équipe réserve s'est bien reprise battant Guiclan C sur le score de 8 buts à 1.

LES MINIS POUSSENT

ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 11 janvier à 20h30

salle Ar Brug à Saint Vougay

Toutes les assistantes maternelles qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues. Nous proposons chaque semaine une séance d'éveil pour les tout-petits (éveil corporel, éveil sensoriel, contes, marionnettes...), des temps forts réguliers au cours de l'année (chasse aux œufs, balades...) et pour les assistantes maternelles plusieurs soirées à thèmes animées par des professionnels ou entre nous afin d'échanger sur notre pratique professionnelle. N'hésitez pas à visiter notre site internet pour plus de découvertes : lesminispoussent29440.jimdo.com.

APEL ECOLE SAINTE THERESE

COLLECTE DE FERRAILLE

Samedi 27 janvier de 9h à 17h au stade de Roz Avel



Voitures, machines agricoles, motoculteurs, tondeuses, outils, cuves à fuel vides, chaudières, poêles et insert, appareils électroménager et magnétoscope, quincaillerie, ferraille rouillée, casseroles et ustensiles ménagers, vélos et cycles à moteurs, baignoires et radiateurs en fonte, évier, bardage, grillage en métal, câbles même gainés, batteries, mobilier de jardin...

Collecte à domicile possible pour les objets encombrants !

☎ **06 61 54 49 56**

COMITE D'ANIMATION

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 2 février à 19h30 salle du Mil Ham

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale de notre association.

Tous les bénévoles sont conviés à notre assemblée générale.

OBJECTIF BREIZH

Des idées cadeaux !

Nous réalisons des photos en studio de vous et votre famille sous plusieurs formats : carte postale, portrait 20x27 ou 20x30 par exemple. Les photos individuelles sont retouchées.

Réservations et tarifs au **06 49 41 10 17**.

ANIMATIONS ADOS

Un séjour au Parc Astérix est programmé durant les vacances de Pâques pour les jeunes de 11 à 15 ans du bassin de vie. Ce voyage se déroulera les Jeudi 3 et Vendredi 4 mai avec les jeunes de Bodiilis, Plougar et Plougourvest.

Plus d'informations sur le site Internet : <https://www.famillesrurales.org/plouzevede/>

LE FOURNIL DE BERVEN

Exceptionnellement, le marché n'aura pas lieu en Janvier et Février 2018. Il reprendra le **Samedi 10 mars 2018** de 8h00 à 13h00 et ce le 2^{ème} samedi de chaque mois.

OFFRES D'EMPLOIS

♦ **Recherche** personne sérieuse pour **garder une petite chienne** chez vous pendant 10 jours au mois d'avril 2018. ☎ **02 98 29 51 91**

♦ **Recherche ouvriers serristes** pour récolte, peignage et nettoyage de fraises de mars à juillet 2018 sur la commune de Cléder. **Conditions** : salaire au SMIC, expérience souhaitée. Envoyez votre CV à [aur.normand@orange.fr](mailto:aurnormand@orange.fr).

♦ **L'ADMR du Haut Léon recrute.** Vous intervenez au domicile des personnes sous la responsabilité d'un responsable de secteur.

Vos Missions principales seront d'entretenir le logement, aider dans les actes de la vie quotidienne, préparer les repas, faire les courses, entretenir le linge (lavage, repassage...).

Le profil : Diplôme de type ADVF, CAP, BEP Carrière sanitaire et sociale, BEP spécialité services aux personnes, DEAVS / DEAES.

Merci d'adresser votre lettre de motivation manuscrite et CV, à l'attention de Mme LECOQ, Présidente, Kéroulas 29250 Saint-Pol de Léon ou par mail accueil@admrduhautleon.com.

♦ Nouvelle agence d'emploi à Landivisiau. Celtic emploi Landivisiau. Elle recherche des profils de tout secteur d'activité : BTP, industrie, tertiaire, médical. ☎ **02 98 15 49 29**

Etat-Civil

Décès : Une pensée pour celles qui nous ont quittés.

- Janine BENEAT épouse CAZUC, 61 ans, Kervingant.

- Marie, Pauline DEROFF épouse MEAR, 97 ans, Kerzu Creis.

- Aline CANTINA épouse DERRIEN, 89 ans, résidence Saint Michel à Plougourvest.

Agenda

23

Jeudi 11 janvier :

Assemblée générale des Minis Poussent.

Vendredi 12 janvier :

Vœux du Maire.

Vendredi 26 janvier :

Repas des bénévoles du bulletin.

Samedi 27 janvier :

Collecte de ferraille de l'APEL.

Dimanche 28 janvier :

Kig Ha Farz de la paroisse Saint Tiviziau.

Vendredi 2 février :

Assemblée générale du Comité d'Animation.

Paroisse Saint Tiviziau - Bro Landi

Nos amies défuntes :

Aline DERRIEN, 89 ans, résidence Saint Michel à Plougourvest.

Janine CAZUC, 61 ans, Kervingant.



Horaires des messes

Mois de Janvier 2018

Samedi à 18h	Dimanche à 10h30
Le 6 : Guiclan	Le 7 : Plouzevedé
Le 13 : Plouneventer	Le 14 : Plouzevedé
Le 20 : Guiclan	Le 21 : Plouzevedé
Le 27 : Plouneventer	Le 28 : Plouzevedé

Dimanche 28 janvier à partir de 12h00 : Kig Ha Farz de la paroisse à la salle Mil Ham.

Memento



02 98 69 98 18 / www.plouzevede.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi, Samedi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

mairie.plouzevede@wanadoo.fr

- **Agence postale**02 98 29 57 53
Du Mardi au Samedi : 9h-12h
- **Bibliothèque**.....02 98 29 50 46
Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h, samedi : 10h-12h
- **Déchetterie**..... (du 01/10 au 31/03)
Lundi, vendredi et samedi : 9h-12h / 13h30-18h00.
Mardi, Mercredi : 13h30-18h00.
Jeudi : fermé.
- **Petit marché**
Tous les samedis de 9h à 12h, place de la Mairie.
- **Permanences en mairie**
OPAH (amélioration de l'Habitat) :
Lundi 8 et 22 janvier de 10h30 à 12h00
RPAM (Relai parents et assistantes maternelles) : Jeudi 18 janv de 9h-12h.
Temps d'éveil : 9 et 23 janv.
ADIL (conseils juridiques et financiers pour le logement) : 24 janv de 14h à 17h à Plouescat.
- **Gendarmerie**02 98 69 98 06
- **Animations et loisirs bassin de vie - Christophe Prigent**
<http://animationsloisirs29440.jimdo.com>
- **Centre de loisirs**.....06 68 50 75 85
- **Dératisation** : pas de cession.
- **Ecole publique**
Henri Matisse.....02 98 69 94 60
- **Ecole privée**
Sainte Thérèse.....02 98 69 98 64
- **Médecin de garde**
Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).
- **Cabinet d'Ergothérapie**
.....06 23 97 37 92 ou 06 62 71 89 75
- **Cabinet infirmier**.....06 60 89 95 79
- **Cabinet Kinésithérapie et ostéopathe**.....02 98 69 98 03
- **Cabinet Orthophoniste**
.....02 98 29 52 57 ou 02 56 45 53 91
- **Cabinet pédicure-podologue**
.....02 98 69 92 13
- **Cabinet psychologie-relaxation**
.....02 98 67 45 57
- **Pharmacie de garde du secteur**
Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 32 37.
- **ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile)**.....02 98 69 49 60
- **Centre vétérinaire** ...02 98 69 90 18
- **Taxi - Daniel Floch**..02 98 69 91 00

La commission se réunissant le Lundi, il est impératif que les articles soient déposés le samedi comme indiqué ci-dessous.

Dépôt des articles : Samedi 20 janvier ; **Distribution** : Samedi 27 janvier. **Responsable de la communication** : Viviane PLUCHON, Maire.